

vendre votre bois. Je suis d'opinion que la colonisation suit le commerce du bois.

Q. D'après mon expérience, en colonisant un terrain où le pin abonde—

R. Je ne prétends pas dire que le bois qu'on y rencontre est tout du pin ; c'est plutôt une région agricole. Il y a aussi du bois, mais non pas de cette espèce.

Q. Alors ce bois ne se rencontre pas dans cette localité ?—Oui ; mais seulement qu'en petite quantité ici et là. C'est sur les bords de la rivière La Pluie qu'il y en a le plus.

Par M. McNab :—

Q. On m'a dit que le pays qui produisait le pin de bonne qualité, n'était pas toujours le plus propice à l'agriculture ?—C'est vrai, dans ce cas le sol est plus inégal.

Q. Quelle est la nature du terrain dans le Minnesota ?—A peu près semblable.

Q. Y a-t-il une grande étendue qui se prête à l'agriculture ?—Oui, autant que j'ai pu m'en assurer.

Q. Dans le cas où la population se porterait en grand nombre dans le Minnesota, ne laissez-vous pas à entendre que l'industrie forestière se transporterait dans la région des prairies de la province du Manitoba ?—Je n'entretiens pas le moindre doute sur ce point.

Par M. Hagar :—

Q. Vous nous avez parlé du bois de pin. Quelles sont ses dimensions ?—J'ai dit que nous avons employé des pièces de bois de 45 pieds de longueur et de dix pouces carrés. Le bois d'arrimage vaut actuellement \$20 le mille pieds. Il est certain que sa valeur diminuera lorsque les terres à bois s'ouvriront.

Par M. White (Renfrew) :—

Q. Voici le point auquel je veux arriver :—La construction d'écluses est-elle indispensable à l'exploitation de la partie boisée de cette partie du pays ?—Je ne crois pas qu'il soit juste de me poser cette question de cette manière, vu que dans les observations que j'ai faites, j'ai passé sous silence tout ce qui avait rapport aux terres arables de cette localité.

Par M. Hagar :—

Q. N'aurez-vous pas à manufacturer le bois d'arrimage à quelque part en aval de Fort Frances ?—Il y a, à l'écluse, un pouvoir d'eau capable de faire fonctionner 20 scieries, et je ne doute pas qu'il soit utilisé tôt ou tard. C'est là qu'on construira les scieries.

Par le président :—

Q. Quelle est la hauteur de l'écluse ?—Vingt-quatre pieds et huit pouces. Le bois de construction se trouve sur les bords du Lac des Bois et les scieries seront situées au Portage du Rat. Il serait impossible pour le bois en grume de traverser le Lac des Bois, parce qu'il est le plus difficile de tous ceux du Nord-Ouest. Il est éloigné de près 100 milles de la baie du Buffalo et, lorsque le vent souffle du sud, ce lac est très agité. Je n'aimerais pas à le traverser sur un radeau. (A ce passage, le témoin exhibe une carte de Kéwatin et montre la direction du chenal sur l'étendue d'eau de 200 milles dont il a parlé plus haut) Il continue : Il y a maintenant 200 milles de chemin de fer construits dans cette partie du pays. Le terrain pour la voie a été fourni je crois par le gouvernement qui a précédé celui-ci. Sur le parcours de la voie ferrée dans ce pays, il y a une très jolie étendue de terre.

Par M. Hagar :—

Q. Quelles sont les principales difficultés à surmonter entre le lac Wabigoon et le lac de l'Aigle ?—Le pays est montagneux et il faudra y creuser beaucoup de tunnels.

Q. Le terrain n'est-il pas bas à beaucoup d'endroits ?—Oui, à l'ouest du Portage du Rat. Si cela ne vaut pas \$150,000 pour ouvrir cette route et se rendre maîtres du trafic dans le Manitoba, à supposer même qu'on ne s'en servirait que quatre à cinq ans, cela n'équivaut à rien.